

Genève

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **59 (1971)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-272840>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



NEUCHÂTEL

DANS LES PAROISSES PROTESTANTES

Une importante votation a eu lieu, le 14 mars, dans les 51 paroisses protestantes du canton, portant sur deux points : d'une part ratifier une nouvelle disposition permettant aux femmes d'accéder au pastorat, d'autre part introduire de nouveaux articles constitutionnels, ou en modifier d'autres, en faveur du ministère diaconal.

Pour l'ensemble du canton, le pastorat féminin a été accepté à une grande majorité, soit 2397 « oui » contre 388 « non ». Le ministère diaconal a été accepté par 2681 « oui » contre 106 « non », soit à une majorité encore plus écrasante. Voici les résultats par district :

DISTRICTS	Pastorat féminin		Diaconat	
	OUI	NON	OUI	NON
Neuchâtel	520	76	582	12
Boudry	478	91	557	16
Vall-de-Travers	403	28	427	7
Vall-de-Ruz	271	105	359	18
Le Locle	299	37	309	24
La Chaux-de-Fonds	426	51	447	29
TOTAL GÉNÉRAL	2397	388	2681	106

Selon l'article 78 de la Constitution de l'Eglise, ces modifications constitutionnelles, pour être acceptées, devaient recueillir les suffrages des deux tiers des 2844 membres de l'Eglise ayant participé à la votation (1896).

VAUD

Centre pour adolescents

ET LES FILLES?

Si le Centre pour adolescents de Vennes est réservé aux garçons, la Municipalité espère, cependant, qu'il sera possible de faire quelque chose pour les jeunes filles. C'est ainsi que, répondant à une question posée par Mme J. Marguerat, la Municipalité laisse entrevoir une solution cantonale.

En effet, l'étude concernant les « filles » s'est poursuivie d'entente avec la commission extra-parlementaire chargée, par la Municipalité, d'examiner les problèmes relatifs à la délinquance juvénile. Elle a démontré que la construction, par la commune, d'un établissement totalement

autonome conduirait notamment à des frais d'exploitation excessifs, en raison du faible nombre de pensionnaires (comparativement aux garçons). Une solution doit donc être envisagée sur le plan cantonal, une possibilité de jumelage étant en outre souhaitable.

La Municipalité est intervenue dans ce sens auprès de l'Etat. Etant donné l'effort consenti par la commune de Lausanne en faveur des garçons, le Département de la prévoyance sociale et des assurances a accepté de mettre à l'étude la création d'un nouvel établissement pour les adolescentes.

A l'association romande des aides familiales

« Vivre en adulte », ce sujet d'actualité était à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'Association romande des aides familiales à Yverdon.

M. François Schlemmer, psychologue et conseiller conjugal à Genève, présente une étude très fouillée et objective de ce problème.

Au cours de la partie administrative qui suivit, le comité fut renouvelé avec des représentantes de chaque canton et Mlle de Llori, Genève, comme présidente.

L'effectif des aides familiales augmente chaque année et 21 membres furent reçus dans l'Association. Deux membres ont été délégués l'an dernier à la conférence internationale des aides familiales de Londres.

Les 60 aides familiales romandes réunies à Yverdon se séparèrent en se donnant rendez-vous à Fribourg à l'occasion du cours de perfectionnement fixé en avril.

J. Chevalley.

FRIBOURG

PREMIER VOTE FÉMININ AU CANTONAL : JUIN

Les femmes fribourgeoises pourront voter en juin sur des affaires cantonales : la Division fédérale de justice a informé le gouvernement fribourgeois que le canton pourra promulguer les articles révisés de sa Constitution sans attendre la garantie fédérale, que les Chambres ne pourront pas accorder avant la date du 6 juin, retenue par la votation sur le référendum concernant l'Institut agricole de Grange-neuve.

GENÈVE

LYCEUM-CLUB

Sous la présidence de Mme Jaccottet-Dubois, l'assemblée générale du 12 février a adopté à l'unanimité de nouveaux statuts concernant chacun des groupes du Lyceum de Suisse. Ils confèrent au groupe vaudois (siège : rue de Bourg 15) sa personnalité juridique.

Son comité pour 1971 a été constitué comme suit :

Mme Simone Jaccottet-Dubois, présidente ;
Mme Idelette Schwarz, vice-présidente ;
Mme Einoël Rey, secrétaire ;
Mme Lise Fink, secrétaire adjointe ;
Mme Lucette Urwyler, trésorière ;
Mme Colette Rostan, trésorière adjointe.

SECTIONS :

Lettres : Mme Mireille Kuttel, présidente ; Mlle Maria Menzel et Mme Gabrielle Faure, vice-présidentes.

Musique : Mme Annette Faesi, présidente ; Mme Edmée Girardet, vice-présidente.

Beaux-arts : Mme Mireille Monod, présidente ; Mme Liliane Sommer, vice-présidente.

Dramatique : Mme Sarah Pasqui, présidente ; Mlle Renée Lasserre, vice-présidente.

Sociale : Mme Marg. Kaesermann, présidente ; Mmes Yvonne Vuillemin et Nelly Devolz, vice-présidentes.

Membres assesseurs : Mmes M. Van Muyden, M. Moggi et Juliette Nobis.

UN ÉVÉNEMENT ARTISTIQUE

Nous aimerions spécialement signaler que le 7 mai à 20 h. 30, un concert sera donné au temple de Saint-Gervais, par l'Ensemble vocal de la Cité, avec le concours de solistes, orchestre et orgue.

Au programme, la « Missa brevis » n° 259 de Mozart, « Pange lingua » de Zoltan Kodaly, « Concerto pour orgue et orchestre » de Haendel et « Te Deum d'Utrecht » de Haendel.

Ce concert sera dirigé par Marcelle Riilliet. Les femmes chefs d'orchestre étant assez rares, il serait bon qu'un nombre public encourage Mme Riilliet par sa présence.

AIDE ET CONSEILS AUX FUTURES MÈRES

Cette utile association avait convié ses souscripteurs et amis à venir passer la soirée du 9 mars dans les salons de la Maison internationale des Etudiants. Il fallait tout d'abord faire le point de la situation :

En 1970, 353 futures mères ont fait appel à Mme Manuel, la dévouée assistante sociale de ce bureau (sis à la rue Rousseau 1, 1201 Genève) ; 270 jeunes femmes venaient pour la première fois, 83 désiraient une nouvelle consultation. Sur ce nombre, 67 étaient seules ou célibataires.

Grâce à une vaillante équipe de dames bénévoles, 93 berceaux fraîchement garnis, ont été prêtés et 39 layettes offertes. Mme Ed. Arnold, active présidente de ce groupement, a lancé, dans son rapport annuel, un vibrant appel financier (ch. postal 12-8407) ; en effet, la hausse continuelle du coût de la vie risque de freiner la très utile activité de cette association.

M. Yves de Saussure, psychologue et directeur de l'Institut d'études sociales de Genève, parla de deux types de déviations de l'amour maternel, sous le titre : « De quelques mauvaises raisons de devenir mère ». La tâche essentielle de la mère est de donner la vie à son enfant et, par la suite, de donner son enfant à la vie, cela au moyen d'une éducation bien comprise. Malheureusement, il existe des mères-poules, des mères abusives, des mères qui ne peuvent se résoudre à voir leur enfant s'émanciper.

Monique Lechner.

Assemblée générale du Centre de liaison des sociétés féminines genevoises

Une fois de plus les salons de l'Union des femmes de Genève accueillirent le 30 mars les déléguées des associations féminines genevoises sous les auspices du centre de liaison. Mlle Valentine Weibel, présidente très dévouée, lut un rapport fort intéressant.

RICHE ACTIVITÉ

Au cours des dix séances de 1970, le centre a effectué un grand travail : organisation de conférences, dîner des présidentes, étude sur le service national pour les jeunes filles, participation au grand effort en faveur du suffrage féminin fédéral, pourparlers difficiles en vue de la construction d'un immeuble.

Le Centre, par l'entremise de ses membres, a œuvré au comité de l'Alliance de sociétés féminines suisses ; il s'est déclaré opposé à un journal féminin bilingue et à la vente d'alcool sur les autoroutes. Mme B. Falquet, chargée de grandes responsabilités à la cité satellite du Lignon, a démissionné et le Centre a fait appel à Mme Ginette Maire.

Un court rapport financier, un aperçu du bon travail fourni par l'Aide aux mères (présidente : Mme B. Naef), un message de Mlle Marion de Llori sur un cours d'aide familiale destiné à des dames désirant se « recycler », mirent le point final à cette première partie de la soirée.

INTÉRESSANT PROJET

Il appartenait à Mme Annette Gardiol de donner lecture d'une intéressante proposition individuelle, émanant de Mme Frumkin (Association des femmes universitaires) : ne faudrait-il pas que le cadre organise des séances d'information dans le but que les femmes de Genève soient à même de bien remplir leurs devoirs d'électrices. Les nuisances, le régime financier, les problèmes de la paix, la suppression des articles d'exception, sont autant de sujets qu'il vaut la peine de connaître à fond. Après une intervention de Mme Prince (Suffrage féminin), il fut convenu que les sociétés féminines genevoises coordonneront leurs efforts, afin d'éviter une dispersion inutile et fatigante et s'efforceront d'organiser des réunions intéressantes.

PRÉOCCUPATIONS

En seconde partie, Mmes Raymond-Denzler et Junod parlèrent de la Protection civile, groupement qui se voue à l'assistance et à la défense de la population civile en cas de guerres, de catastrophes, d'accidents. 4500 personnes ont déjà reçu une formation à Genève, seules 200 femmes ont répondu à cet appel. Il est certain que les sociétés féminines genevoises se doivent de faire une propagande très large pour qu'un très grand nombre de femmes fréquentent les cours si utiles de la protection civile.

Mmes P.-A. Bauer et Haller représentent le Centre de liaison et l'Union des femmes à la Fondation officielle de la Jeunesse. Cette institution a droit de regard sur tout ce qui concerne la jeunesse perturbée de notre canton. Actuellement, trois foyers sont supervisés par les membres de la Fondation. Ses homes sont réservés aux enfants et aux adolescents qui ne peuvent être élevés par leur famille. Foyers pour garçons et jeunes filles, centre d'observation et de semi-liberté sont absolument nécessaires dans une cité telle que Genève.

Deux projets sont en voie d'achèvement et d'études : l'un situé à Gilly/Lancy sera constitué d'un ensemble de pavillons plus particulièrement ouverts aux grands écoliers et aux apprentis, l'autre à Satigny, sera une maison fermée, où se retrouveront des mineurs délinquants. Ce dernier projet répond à un besoin, car il faut que le jeune délinquant soit placé dans des conditions très saines, de façon à lui permettre de repartir dans la vie avec des atouts dans la main (comme par exemple : un métier, un bon équilibre psychologique).

Ces divers exposés, vivants, bien documentés, firent une forte impression sur les déléguées et chacune prit conscience des grands efforts fournis par les membres du comité du Centre de liaison mois après mois, avec joie et persévérance.

Monique Lechner.

Elections municipales de Genève

La liste complète des candidates se trouve en page 5.

Ouvroir de l'union des femmes

L'assemblée générale de la Société de l'Ouvroir a eu lieu le 17 mars. Le rapport sur l'exercice 1970 a été présenté par Mme Y. Oltamare, présidente. Les recettes ont diminué, mais les dépenses également, aussi l'Ouvroir a-t-il retrouvé un certain équilibre dans un roulement réduit.

L'essentiel des ressources de l'Ouvroir étant constitué maintenant par les ventes au magasin « Aux Petits Luitins », il faut à souhaiter que beaucoup d'acheteuses s'y pressent : cela permettrait de donner plus de travail aux ouvrières et de boucler l'année sans déficit.

Les femmes de carrières libérales et commerciales

Un dîner a réuni, le 13 février, les membres du Club de Genève de l'Association suisse des femmes de carrières libérales et commerciales pour la cérémonie traditionnelle des chandelles.

Mlle Marie Ginsberg commenta le thème international de l'année 1971 : Le mot-clé est « communication — dans les relations ». Elle releva que l'action d'organismes officiels occupant de problèmes d'environnement humain porte principalement sur les aspects scientifiques et techniques de la question. Il appartient aux femmes de ne pas en faire oublier l'aspect humain.

Dans l'esprit du thème de l'année, le Club de Genève, lors de ses réunions, enverra dorénavant des messages à des clubs à l'étranger affiliés à la Fédération, afin d'établir des contacts personnels et des échanges d'idées. Un effort sera fait en vue d'établir des liens plus serrés avec les autres clubs suisses.

KYBOURG

ECOLE DE COMMERCE
GENÈVE - 4, Tour-de-l'Île - Tél. 25 10 38
Directeur : R. KYBOURG



Officier de l'Ordre des palmes académiques
Membre de l'Association genevoise des écoles privées AGEPE

Préparation aux fonctions de
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
SECRÉTAIRE STENO-DACTYLOGRAPHIE
SECRÉTAIRE COMPTABLE
DACTYLOGRAPHIE

Langues : préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce
Sténo et dactyle : préparation aux concours officiels de Suisse romande